



Département du Gard
Mairie d'AIGALIERS
30700
280 route Stéphane Hessel
☎ 04 66 22 10 58
✉ accueil@aigaliers.fr
www.aigaliers.net

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MERCREDI 20 JUILLET 2022

Présidence : Monsieur BOYER Daniel, Maire.

Présents : Mesdames BONZI Frédérique, ETIENNE Fidjy, GLOANEC Marie-Lise, ULRICH Rachel, Messieurs BOYER Daniel, BORDEL Jean-Luc, MARTIN Roger, MARREL Jérôme, RUOT David, TALLARON Jérôme.

Pouvoirs : Mme DINARDO Mélissa a donné pouvoirs à Mme BONZI Frédérique pour voter en son nom.

Excusées : Mmes ANDRÉ Sarah, LEVY Julie, Mrs LOYAL Johnny, SBIANI Pierre-Jean.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 19h30.

Madame Rachel ULRICH est désignée secrétaire de séance.

Le Maire certifie :

- Que la convocation du conseil municipal a été affichée et envoyée le 12 juillet 2022 ;
- Que le nombre de conseillers en exercice est de 15.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la précédente réunion,
- Délibération pour mise en place d'un point d'eau DFCI Traverse du Camp des Baumes,
- Délibération pour demande de subvention éclairage public au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard,
- Attribution numéro adresse supplémentaire à Foussargues – propriété Servettaz,
- Presbytère : départ du locataire du logement 204,
- Délibération pour attribution du logement 204 vacant,
- Questions diverses :
 - Dossier assainissement collectif : détail des subventions reçues à ce jour.
 - Distributeur de pain.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal, et propose de rajouter le point suivant à cet ordre du jour : **Mise à jour du tableau de numérotation des habitations au quartier Lacré**. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

*** APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION**

Le procès-verbal relatif à la réunion du 22 Juin 2022 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

*** DÉLIBÉRATION POUR MISE EN PLACE D'UN POINT D'EAU DECI TRAVERSE DU CAMP DES BAUMES**

Conformément au Règlement Départemental de la Défense Incendie, et pour faire suite au Porter à Connaissance (PAC) de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui indique un aléa feu de forêt très fort dans le quartier traverse de Camp des Baumes, M. le Maire propose d'installer un point d'eau artificiel sous forme de bâche côté Nord de la traverse du Camp des Baumes.

En effet, l'hydrant le plus près est situé à l'extrémité Sud du chemin communal traverse du Camp des Baumes sur la RD n°125.

M. le Maire rappelle également qu'afin de sécuriser ce quartier face aux incendies, une sortie Nord sur la RD n° 115 a été créée pour faciliter l'intervention des secours.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité autorise la mise en place de ce point d'eau artificiel.

*** DÉLIBÉRATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION ÉCLAIRAGE PUBLIC AU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD (SMEG)**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénover l'éclairage public où subsistent encore des luminaires anciens pour les remplacer par des lampes LED, à faible consommation d'énergie sur les hameaux : Aigaliers-le Village, Gattigues, Foussargues et Mas Pontier.

Un devis a été établi pour un montant de 11 478 € HT.

Une subvention de 30 % peut être allouée par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité est favorable pour solliciter cette aide.

*** ATTRIBUTION NUMÉRO ADRESSE SUPPLÉMENTAIRE À FOUSSARGUES – PROPRIÉTÉ SERVETTAZ**

Le Conseil Municipal autorise ce propriétaire à installer un numéro sur son entrée secondaire. Le Maire précise que le demandeur prend les frais de plaque à sa charge.

*** PRESBYTÈRE : DÉPART DES LOCATAIRES DU LOGEMENT 204**

Après le départ des locataires de l'appartement n°204, l'état des lieux a été effectué.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de rembourser la caution aux locataires.

*** DÉLIBÉRATION POUR ATTRIBUTION DU LOGEMENT 204 VACANT**

La Commission logement de l'immeuble du Presbytère s'est réunie le 20 juillet 2022, afin d'étudier les différentes demandes en cours.

La Commission logement propose l'attribution du logement à Mme SCHIMPF GOUAULT Béatrice.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement vacant n° 204 à Mme SCHIMPF Béatrice, à partir du 1^{er} septembre 2022.

*** MISE A JOUR DU TABLEAU DE NUMÉROTATION HAMEAU DE LACRÉ**

Le Conseil Municipal après délibération approuve la création de numéro pour la parcelle cadastrée AV 470, prochainement urbanisée au lieudit Lacré.

SECTION	N° PLAN	N° DE VOIE	NOM DE LA VOIE	HAMEAU
AV	470	52	CHEMIN DE LA FONTASSE	LACRÉ

* QUESTIONS DIVERSES

- **Dossier assainissement collectif : détail des subventions reçues à ce jour**

L'agence de l'eau et le conseil départemental ont notifié officiellement à la commune, les différentes subventions, ce qui va permettre de réaliser ce projet.

Les dernières modifications techniques ont été actées mi-juillet avec le bureau d'études RCI.

La consultation des entreprises pourra se faire au mois de septembre, avec les ordres de missions aux entreprises en fin d'année 2022.

Des réunions d'informations seront organisées au mois de septembre avec les habitants des hameaux : Aigaliers-le Village – Bourdiguet – Gattigues – Marignac et Foussargues.

Des invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres.

- **Distributeur de pain**

M. BLAMPIN de la boulangerie la Nougatine a sollicité la commune par courrier. Il propose d'installer un distributeur de pain sur la Commune.

Considérant que la Commune est très étendue, le Conseil Municipal réfléchit à la pertinence et la pérennité de l'installation de ce distributeur de pain.

La séance est levée à 20h35.

Le Maire,

La secrétaire,

Daniel BOYER

Rachel ULRICH